

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (1999)
Heft: 5

Artikel: La durabilité : l'étandard di 21e siècle?
Autor: Kohn, Michael
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

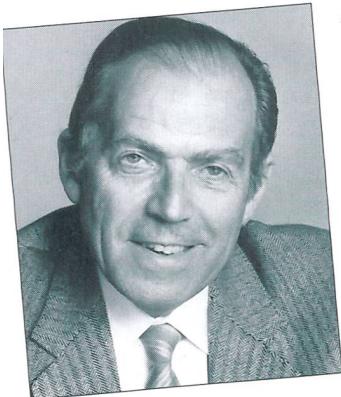
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEVELOPPEMENT DURABLE**La durabilité - l'étandard du 21^e siècle?**

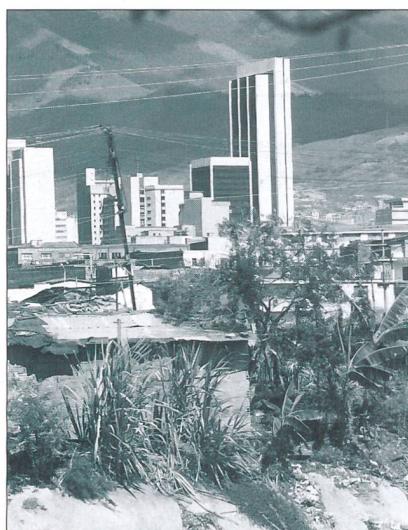
Michael Kohn
Président du Cercle d'étude
Capital et Economie

A l'aube du nouveau siècle, la globalisation économique, la société de communication naissante, l'accroissement de la population mondiale, les tensions entre Nord et Sud, riches et pauvres, développement et écologie, posent des problèmes titaniques à l'humanité. Aussi celle-ci a-t-elle besoin de nouvelles formes de solidarité, de repères réinventés et d'un mot de passe pour aménager son propre avenir. La notion du développement durable, le «sustainable development» des Anglophones, peut jouer un tel rôle; c'est pourquoi le terme en est beaucoup utilisé voire galvaudé. Chacun l'interprète à sa manière et l'emploie pour désigner un monde meilleur, sans devoir trop s'engager personnellement.

Pourtant, la «durabilité» a un contenu précis: le développement durable satisfait les besoins de la génération actuelle sans mettre en péril ceux des générations futures. La responsabilité intergénérationnelle concilie le développement de la civilisation et la capacité de récupérer de la nature.

Le sommet mondial de Rio, en 1992, a ainsi défini un mode de comportement nouveau, basé sur trois piliers équivalents. Les solutions aux problèmes doivent être compatibles à la fois avec l'économie, l'écologie et les aspects sociaux: ces trois piliers, de même importance, doivent être traités conjointement, dans une approche globale et équilibrée qui rapprochera ceux qui s'en inspirent pour forger un avenir durable.

Michael Kohn

**ACTIVITES EN SUISSE****Développement durable: soyons concrets!**

La durabilité est l'un des facteurs qui vont contribuer à l'évolution de notre pays. Si cette notion a déjà trouvé quelques applications concrètes sur le plan fédéral, il appartient aussi aux cantons et aux communes de retrousser leurs manches. Et le chantier est vaste.

Implications environnementales

Le souhait d'adhérer au principe de développement durable, exprimé dans la nouvelle constitution fédérale, a suscité une refonte du projet de réforme fiscale écologique. D'autre part, la Confédération dispose maintenant d'un conseil chargé de promouvoir le développement durable et d'observer l'évolution de la situation. Il lui appartiendra de réfléchir en termes globaux, de sorte à pouvoir formuler des propositions visant à ce que les décisions fédérales s'avèrent efficaces sur le long terme. Ce conseil planche actuellement sur la stratégie à adopter en matière de politique énergétique, et sur l'évolution des indicateurs de durabilité. Il procède également au contrôle des résultats des efforts que consent la Suisse pour suivre la bonne voie.

Autre domaine stratégique: le comportement des consommateurs. Il s'agit là d'inciter et d'habituer tout un chacun à considérer les biens de consommation sous l'angle de la durabilité et notamment de l'écologie. Les collectivités publiques, qui achètent chaque année des biens et services pour quelque 36 milliards de francs, ont en outre une marge de manœuvre non négligeable pour encourager les produits écologiques et durables. Ainsi, l'Office de la protection de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) a créé un service pour répondre à toutes les questions liées aux achats publics, y compris sur le plan international.

Le lancement d'Agendas 21 locaux

Ainsi que les Chambres fédérales l'ont bien précisé, la durabilité n'est pas uniquement du ressort fédéral: elle passe aussi et surtout par les autorités locales. Les cantons et les communes sont donc appelés à œuvrer en ce sens et à mettre en place leurs propres Agendas 21 locaux. Pour les y aider et leur fournir toutes suggestions utiles, une rencontre nationale consacrée à l'Agenda 21 local se déroulera les 17 et 18 novembre dans la cave de la Grenette à Berne, sous l'égide de l'OFEFP. On y abordera plus particulièrement les questions sociales liées au développement durable. Les relations santé – travail – qualité de vie – environnement donneront lieu à des exposés suivis de groupes de travail permettant de mettre en évidence les possibilités d'action. La participation de l'Office fédéral de la santé publique souligne le caractère pluridisciplinaire du développement durable. De son côté, l'OFEFP a lancé un programme d'encouragement intitulé «Projets de développement durable pour la Suisse» dont l'un des rôles consiste à financer les initiatives exemplaires démontrant qu'il est à la portée de tous de contribuer au développement durable. Les auteurs de projets sont priés de s'adresser à Stefan Frey (031 322 70 49). Les projets existants peuvent être consultés sur Internet (www.agenda21local.ch). Ce site offre également toute une bibliographie et des informations sur les rencontres et manifestations consacrées à ce thème.

Ariane Sotouhed, OFEFP